



Les dates

◆ RENTREE DES ELEVES ET DEBUT DES COURS

| | <i>Rentrée</i> | <i>Début des cours</i> |
|------------------------|--|-----------------------------------|
| 2^{nde} | Mardi 1^{er} septembre , de 10h30 à 16h25 <i>Externes : 10h30-12h20 et 14h25-16h25</i> | Jeudi 3 septembre 08h25 |
| 1^{ère} | Mercredi 2 septembre , de 08h25 à 10h15 | |
| Term | Mercredi 2 septembre , de 10h30 à 12h20 | |

◆ REUNIONS DE RENTREE DES PARENTS

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| 2^{nde} | Jeudi 3 septembre , à 18h |
| 1^{ère} | Lundi 14 septembre , à 18h |
| Term | Jeudi 17 septembre , à 18h |

Nous attirons l'attention des Parents sur la nécessité de votre présence à cette réunion de rentrée : outre les informations générales, en 2^{nde} vous sera faite une présentation du nouveau dispositif d'accompagnement pédagogique des élèves, et en 1^{ère}-Terminale une présentation des enjeux des spécialités choisies.

◆ MESSE DE RENTREE ET MESSE HEBDOMADAIRE

| |
|--|
| Jeudi 17 septembre , à 12h45 , dans la chapelle de l'Etablissement. |
| <i>La messe est célébrée tous les jeudis à 12h45, dans la chapelle de l'Etablissement. Elèves et parents y sont invités.</i> |

◆ VOYAGE D'INTEGRATION DES 2NDES

| |
|---|
| 3 jours dans la région du massif et du sanctuaire de la Sainte-Baume 2 voyages sont organisés (2 classes par voyage) entre le lundi 7 septembre et le vendredi 11 septembre |
|---|

◆ PORTES OUVERTES

| |
|---|
| Samedi 7 novembre, 8h30-12h30 |
| <i>Merci de communiquer cette date à vos contacts !</i> |

◆ REUNIONS DE PARENTS

| | |
|---|--|
| 2^{nde}-1^{ère}-Term | Jeudi 1^{er} octobre, 18h : Parents concernés par la préparation de leur enfant à un Sacrement (Baptême, Communion, Confirmation) ou à la Profession de Foi |
| 2^{nde} | Lundi 23 novembre, 18h : Réunion sur l'orientation : présentation des spécialités en 1 ^{ère} -Term et du baccalauréat |
| Term | Mercredi 6 janvier, 18h : Présentation de <i>Parcoursup</i> et des échéances de l'orientation en post-Bac |

◆ ORIENTATION

| | |
|---|---|
| 1^{ère}-Term | Jeudi 12 novembre : Forum post-Bac |
| 2^{nde}-1^{ère}-Term | Mardi 6 avril : Soirée <i>Job dating</i> |

SUITE →

ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT, PRIVES, SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT POUR LES FORMATIONS DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE
TUTELLE DU DIOCESE DE LYON ET CONVENTION AVEC LA PROVINCE DOMINICAINE DE FRANCE

DIRECTION GÉNÉRALE

56-70 rue du Perron
69600 Oullins-Pierre-Bénite
04 72 66 33 66
direction.generale@saint-thom.fr

**CENTRE DE FORMATION
SAINT-THOM FORMATIONS**
04 72 66 66 65
formations@saint-thom.fr

saint-thom.fr

SITE OULLINS

Collège
Lycée général
et technologique

Enseignement supérieur
Sup'Saint-Thom

56-70 rue du Perron
69600 Oullins-Pierre-Bénite
04 72 66 33 66
contact.oullins@saint-thom.fr

SITE SAINT-GENIS-LAVAL

Collège

11 rue Francisque Darcieux
69230 Saint-Genis-Laval
04 72 39 98 73
contact.stgenis@saint-thom.fr

SITE MORNANT ET CHABANIERE

Ecole maternelle et élémentaire
Collège – Lycée général

40 chemin du Laud - 69440 Mornant
Ecole : 04 78 44 72 80 ecole.mornant@saint-thom.fr
Collège-Lycée : 04 78 44 00 52
contact.mornant@saint-thom.fr

Ecole maternelle et élémentaire
Site Floryce Blanchery

85 Place Ch de Gaulle 69440 Chabanière 04 78 44 72 86
contact.floryceblanchery@saint-thom.fr
Site Arc-en-ciel
60 rue des forges 69440 Chabanière 04 78 44 72 85
contact.arcenciel@saint-thom.fr

SITE GIVORS

Pôle Petite Enfance
Ecole maternelle

1 rue Pieroux 69700 Givors
04 78 73 06 21
ecole.givors@saint-thom.fr

Ecole élémentaire
Collège

1 rue Honoré Petetin 69700 Givors
04 37 20 11 20
Ecole : ecole.givors@saint-thom.fr
Collège : contact.givors@saint-thom.fr

L'encadrement

| | | |
|--|--------------------|---------------------------|
| Directeur général du Centre scolaire | M. Xavier GOUËT | Accueil 04 78 44 00 52 |
| Directeur du site de Mornant et Coteaux-du-Lyonnais | M. Thibault LAURIN | |

***Tous les personnels d'encadrement et administratifs sont joignables par l'application Ecole Directe (sélectionner le groupe 'Personnels', puis rechercher soit par le nom, soit par la fonction).
Ils peuvent également être contactés sur leur ligne directe quand leur numéro est précisé ci-dessous.***

◆ Pour l'ensemble du site :

- **le Responsable de la Vie scolaire** coordonne toutes les ressources humaines et logistiques nécessaires à l'organisation de la vie scolaire de l'Etablissement, à la discipline et la sécurité des élèves.

M. Laurent LECLERC

- **Le Responsable de la Vie chrétienne** assure la coordination des propositions spirituelles et de l'équipe des intervenants, en collaboration avec l'**Aumônier**, prêtre de l'Ordre des Prêcheurs (les dominicains), qui est en charge de la mission catholique auprès des élèves et des adultes.

Mme Isabelle CHEVIGNARD – Frère Cyrille-Marie RICHARD, op

- **Le Secrétariat scolaire** assure le traitement informatique des données et toute action administrative nécessaire au fonctionnement du site, le traitement et le suivi des inscriptions, des réinscriptions, l'archivage des dossiers scolaires...

Mme Lynda CHARPENTIER – Mme Magali CAPELLA (Mme Emilie MOLINA)

◆ Pour chaque niveau de classe :

- **le Régent** assure la coordination de l'organisation pédagogique et éducative.

- **le Conseiller d'éducation** assure l'encadrement et le suivi au quotidien des élèves et l'organisation de la vie scolaire (suivi des absences, retards, sanctions ; informations aux élèves et aux parents).

| | | | |
|------------------------|-------------------------|---------------------|----------------|
| 2^{nde} | Régente | Mme Ségolène MENARD | |
| | Conseillère d'éducation | Mme Marion DAVAL | 04 78 44 72 82 |

| | | | |
|--|-------------------------|----------------------|----------------|
| 1^{ère} / T^{erm} | Régente | Mme Marlène PAOLUCCI | |
| | Conseillère d'éducation | Mme Julia REBOLLO | 04 78 44 72 84 |

◆ Pour chaque classe :

Le Professeur principal assure le suivi scolaire des élèves et la cohésion de l'équipe des enseignants.

Les noms du Professeur principal et des enseignants de la classe
seront donnés aux élèves le jour de la rentrée.

◆ Les services aux élèves

| | | |
|----------------------|------------------------------|---|
| Infirmière scolaire | Mme Nathalie MARTINO-TERRADE | 04 78 44 79 43 |
| Psychologue scolaire | Mme Estelle SCAPPATICCI | <i>Rendez-vous auprès des conseillers d'éducation</i> |

◆ Les services administratifs

- **Le service 'facturation'** assure le suivi du règlement financier des scolarités.

Mme Marlène PETIT

04 72 66 33 61

- **Le service 'suivi de restauration'** assure le suivi des demi-pensions et l'approvisionnement des badges.

Mme Séverine BUY MION

04 72 66 26 63

Les informations




◆ Les horaires

| | | |
|-------------------|--------------------------------------|---|
| | LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI | MERCREDI |
| MATIN | de 8h25 à 11h25 ou 12h20 | de 8h25 à 11h25 ou 12h20 |
| APRES-MIDI | de 13h25 à 16h25 ou 17h20 | 2^{nde} : certaines options 1^{ère}-T^{erm} : DS |

◆ Informatique et communication

Nous vous demandons de bien respecter la nature des trois interfaces que nous utilisons.

Il est nécessaire que parents et élèves les consultent tous les jours : une information transmise sera considérée comme connue de tous ceux auxquels elle est adressée. Nous vous conseillons de télécharger sur votre smartphone l'application *Ecole Directe*.

| | |
|--|--|
|  Interface Ecole Directe ESPACE FAMILLE (à destination des Parents) | <ul style="list-style-type: none"> - messagerie : correspondance entre les parents et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance), demande de modification de coordonnées,... - actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter... - informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...) - procédure d'orientation - dossiers de demandes de bourses - emploi du temps - suivi des absences, retards et sanctions - suivi des notes, relevés de notes, bulletins trimestriels - cahier de textes numérique - situation financière (factures, avoirs, état des prélèvements) - suivi et paiement en ligne pour la restauration (et le click & collect pour les lycéens) - certificats de scolarité, certificats de radiation, attestations (ASSR,...) |
|  Interface Ecole Directe ESPACE ELEVE | <ul style="list-style-type: none"> - messagerie : correspondance entre les élèves et l'Etablissement (quand cela ne relève pas du carnet de correspondance) - actualités immédiates de l'Etablissement : événements, réunions, échéances à respecter... - informations de la vie scolaire (modifications de l'emploi du temps, documents à rendre...) - emploi du temps - e-sidoc (portail documentaire du CDI) - suivi des absences, retards et sanctions - suivi des notes - cahier de textes numérique |
|  Interface @saint-thom.fr | <ul style="list-style-type: none"> - espace numérique de travail (classroom, meet visio,...) - messagerie scolaire pour toute correspondance vers l'extérieur (demandes de stages, questionnaires pour un exposé, questions et inscriptions liées à l'orientation,...) |

Ces interfaces numériques obéissent aux normes établies par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dont vous trouverez un exemplaire sur notre site internet (documents à télécharger).

Les codes d'accès seront donnés à la rentrée aux nouvelles familles sur l'adresse mail personnelle des parents. Les codes d'accès demeurent inchangés pour les actuelles familles.

Attention : l'application *Ecole Directe* sera clôturée le vendredi 10 juillet 2026 pour cette année scolaire 2025-2026. Nous vous invitons donc à sauvegarder dès maintenant tous les Documents essentiels (bulletins, certificats de scolarité, certificats de radiation, ASSR, factures...) sur un support externe (disque dur, clé USB...). En effet, vous ne les retrouverez pas lors de la réouverture d'*Ecole Directe* en septembre.

◆ Manuels scolaires, cahiers d'activités et fournitures

- Les **manuels scolaires** sont fournis par l'Etablissement et distribués à la rentrée.
- Les **cahiers d'activités** (à usage individuel et unique) seront achetés ou imprimés par l'Etablissement et facturés aux familles sur la facture annuelle.
- La liste des **fournitures** sera donnée par chaque enseignant, en début d'année.

◆ Le Comptoir thomiste, espace de vie pour les lycéens

- Un **espace de vie** est spécialement dédié aux lycéens, afin qu'ils y trouvent un lieu de travail en autonomie (seul ou en petits groupes), une restauration alternative au self classique et un endroit où ils peuvent construire ensemble des projets.

Le **Comptoir thomiste** comprend deux salles, un patio et une terrasse.

C'est dans ce cadre que le bureau de la **Maison des Elèves** coordonne les projets des lycéens.

- La restauration alternative se présente sous la forme d'une cafétéria où les élèves peuvent soit commander leur repas en **click & collect** (réservation de la veille à partir de 18h jusqu'à 9h30 le jour-même sur les smartphones), soit choisir leur repas en direct.

Pour bénéficier de cette restauration, il faut avoir le statut demi-pensionnaire.

◆ Transports scolaires

- Les élèves habitant le département du Rhône hors « Grand Lyon » peuvent procéder à une inscription au service du transport scolaire sur le site www.carsdurhone.fr/scolaires. Pour un complément d'information : 0800 10 40 36.

- Les élèves habitant le département de la Loire peuvent procéder à une inscription au service du transport scolaire sur le site www.loire.fr. Pour un complément d'information : 04.77.32.90.38.

- Tous les élèves habitant une commune de la métropole Grand Lyon bénéficient d'un abonnement TCL à tarif réduit : les imprimés PASS SCOLAIRE sont à télécharger sur le site www.tcl.fr.

- Pour les élèves déjà titulaires d'une carte de transport scolaire, la demande de renouvellement se fait directement en se connectant sur leur compte à l'aide de leur identifiant.

◆ Carte Pass'Région

- Si l'élève est déjà lycéen et possède la carte Pass'Région, il n'a rien à faire.

- Si l'élève arrive au Lycée, il doit commander avant la rentrée scolaire son Pass'Région sur le site internet www.passregion.auvergnerhonealpes.fr

- Le Pass'Région est nécessaire pour bénéficier de la gratuité des manuels scolaires, mais aussi pour certaines sorties culturelles organisées par les professeurs durant l'année scolaire. Il permet de profiter de nombreux avantages culturels (théâtre, cinéma, librairie...), et sportifs (licences sportives), et de réductions pour passer l'examen du permis de conduire, le BAFA et le PSC1 (sous certaines conditions).

◆ Campagne des Bourses nationales

L'ouverture de la campagne est fixée au 1^{er} septembre. Les dossiers devront être retirés jusqu'au 15 septembre et être retournés avant le 30 septembre, auprès des secrétariats de site.



**Nous vous invitons
à consulter régulièrement notre site internet**

www.saint-thom.fr

dans les Actualités : RENTREE 2026

Vous y trouverez :

- les **LECTURES OBLIGATOIRES POUR L'ENTREE EN CLASSE DE 1ERE**
- une **BIBLIOGRAPHIE GENERALE** (pour sa culture personnelle)
- les **PROGRAMMES DE REVISION POUR L'ENTREE EN CLASSE DE 1ERE**
- le **REGLEMENT INTERIEUR**
- le **REGLEMENT FINANCIER**
- les documents des **ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ELEVES**
- le **REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**